

■ CE SOIR

« Le Bonheur »
est au théâtre
de Carcassonne



Marie-Anne Chazel. DR

Ce vendredi 10 janvier, à 20h30, le théâtre Jean-Alary de Carcassonne accueille « Le bonheur », une pièce d'Éric Assous avec Marie-Anne Chazel et Sam Karmann.

Louise est célibataire, Alexandre est en plein divorce, elle n'a pas d'enfants, il en a trois, elle est plutôt à gauche, il est plutôt à droite. Ils vont confronter leur conception du bonheur et surtout débattre de ses modalités.

► Tarifs : 15 et 28€ ; réduit : 10 à 25€ ; jeunes : 10€.
Tél : 04 68 25 33 13.

FAITS DIVERS

Deux maisons cambriolées en deux semaines à Ventenac



VENTENAC-CABARDES. En moins de deux semaines, deux habitations de la commune ont été la cible des malfaiteurs en l'absence des occupants des lieux.

C'est une maison de la rue Canto-Aoussel qui, la première a reçu dans la nuit du 24 au 25 décembre non pas la visite du père Noël mais celle de montes-en-l'air qui ont ouvert et renversé les tiroirs des commodes et des armoires, éparpillés les papiers... à la recherche d'objets de valeur.

Selon le même mode opératoire, lundi 6 janvier, dans l'après-midi, des intrus se sont introduits dans une maison de la rue Saint-Marc.

« Je suis partie pour un rendez-vous chez le médecin, raconte la propriétaire. A mon retour, soit environ une heure après, intriguée par un placard ouvert j'ai constaté qu'une des chambres avait été fouillée. Les tiroirs étaient retournés, les papiers et des piles de vêtements étaient sens dessus dessous. Je ne sais pas comment sont entrés ces individus, ni ce qu'ils recherchaient, certainement des bijoux ou de l'argent faciles à négocier. A priori, ils n'ont rien emporté, je pense qu'ils n'ont pas eu le temps, mais depuis, je ne suis plus très rassurée ».

A la grande surprise des victimes, aucune effraction n'a été constatée.

Trèbes: le rond-point inutile qui aura coûté 3 M € !

Le conseil général va dépenser cette année 1,4 M € pour refaire une fois de plus cet ouvrage, sensé desservir une zone d'activité qui n'a toujours pas vu le jour.

Il est rare que l'expression « gabegie financière » soit aussi bien adaptée. Le rond-point de Béragne, situé entre Carcassonne et Trèbes, sur le tracé de l'ancienne Nationale 113, va coûter dans les deux ans qui viennent 1,4 M€ supplémentaires aux contribuables audois, après avoir fait l'objet de travaux pour plus de 1,6 M€. Soit au total 3 M€, alors qu'un équipement normal de cette taille en coûte habituellement 800 à 900 000 ! Et le tout pour... rien, du moins pour l'instant, puisque la zone d'activité qu'il était sensé desservir n'a toujours pas vu le jour, plus de dix ans après le lancement du projet.

■ Un peu d'histoire

C'est en 2003 que l'on commence à parler de la nécessité d'établir un rond-point sur ce qui est encore la RN 113, en face du site de Béragne où la Région projette d'implanter une zone d'activité économique. À l'origine, l'État, propriétaire des routes nationales, doit porter ce projet. C'est d'ailleurs les services de la DDE (à l'époque) qui déterminent l'emplacement de l'ouvrage. Puis, l'État décide de transférer la 113 au département, tandis que l'Agglo de Carcassonne, reprend pour sa part le projet de Béragne. C'est finalement grâce à l'aide financière de la Région que le chantier va pouvoir être envisagé.

En juillet 2007, patatras ! L'emplacement du rond-point a visiblement été mal étudié. Pour le construire, il va falloir en effet extraire du sol quelque 50 000 m³ de rochers. Coût : 300 000 € par rapport au devis initial et la facture totale alourdie à 1,3 M€.



► Au total, lorsque sa rénovation sera terminée, le giratoire aura coûté au moins trois fois plus que le montant initial. Claude Boyer

■ « Des erreurs »

Moins d'un an plus tard, le conseil d'agglo découvre avec stupéfaction que « des erreurs commises par le maître d'œuvre » augmentent encore le montant des travaux : 300 000 € supplémentaires, soit 1,6 M€ en tout.

Le chantier se déroule finalement entre juin et octobre 2008. Sauf qu'entre-temps, la zone d'activité de Béragne n'a pas avancé d'un poil. Pire, elle se trouve désormais en concurrence avec un autre projet de zone commerciale, celui de Moreau - aujourd'hui Rocardest -

à deux kilomètres à peine ! Résultat : les équipements structurants qui devaient venir occuper Béragne sont abandonnés (le transfert extension de l'Hyper U de Trèbes) ou déplacés (le futur centre de formation de la CCI, qui va finalement se faire au Pont-Rouge).

■ Transferts

Tandis que la zone de Béragne prend l'eau, le rond-point, lui, se noie littéralement. En effet, il n'est pas seulement mal situé : il est aussi très mal protégé des ruissellements en cas de fortes pluies...

Mais entre-temps, l'Agglo de Carcassonnais s'est débarrassée des deux encombrants bébés : la zone de Béragne elle-même a été transférée à la Région et le fameux rond-point est tombé dans l'escarcelle du conseil général. Lequel a dû parer au plus pressé, l'an dernier, en effectuant quelques travaux de rafistolage, et en attendant d'entamer, au début de cette année, un chantier de reprise totale de l'ouvrage d'un coût de 1,4 M€.

Une nouvelle facture qui fera de Béragne le rond point le plus cher et le plus inutile du département.

Laurent Rouquette

Un peu d'espoir, quand-même ...

Cher, très cher même, mais peut-être pas totalement inutile, à l'arrivée. Le rond-point de Béragne pourrait finalement servir à une première chose : l'accès à une future rocade d'évitement de Trèbes, véritable serpent de mer, mais que le candidat PS aux municipales, Éric Menassi, a décidé de placer parmi ses projets.

Il n'est pas impossible qu'il finisse aussi par desservir quelque chose sur la zone de Béragne elle-même, où envisage de s'installer (sans que rien ne soit signé pour l'instant) une usine qui emploierait 350 personnes (L'Indépendant du 27 septembre 2013). Selon nos informations, il s'agirait d'une société suisse qui fabrique des pâtes alimentaires et les pourparlers sont bien engagés.

Reste quand même que le mauvais positionnement de l'ouvrage va encore occasionner un surcoût : pour desservir Béragne, il faudra faire une trouée dans la colline qui borde le rond-point à l'Est, et quelques centaines de milliers d'euros supplémentaires seront nécessaires pour évacuer ces satanés rochers qui avaient déjà plombé, à l'origine, le coût du rond-point.

À moins que le conseil général, plutôt que de mettre 1,4 M€ dans la réfection de l'ouvrage, ne décide de le déplacer une centaine de mètres avant. L'endroit où, de l'avis général, il aurait dû être positionné dès le départ...

Eau : la chasse au gaspi est ouverte !

Le changement climatique pourrait entraîner une baisse de 60 à 70 % du niveau d'été des cours d'eau dans l'Aude. Fuites, gaspillages, pollutions vont être traqués.

L'eau n'est pas seulement un enjeu géostratégique planétaire. Plus près de nous, le précieux liquide est une clé capitale pour le développement démographique, économique et écologique. L'importance du sujet planait hier sur la signature de six conventions entre le conseil général et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dont dépend le département. « Quand on se projette à 20 ou 30 ans, l'eau est un des points essentiels de notre avenir », estime le président du conseil général André Viola. « Les effets les plus forts du changement climatique se feront sentir dans l'Ouest de la Méditerranée où, à terme, on pourrait connaître des baisses du débit d'été des cours

d'eau de l'Aude de 60 à 70 % », estime de son côté Martin Guespereau, directeur général de l'Agence.

■ Nitrates en Lauragais

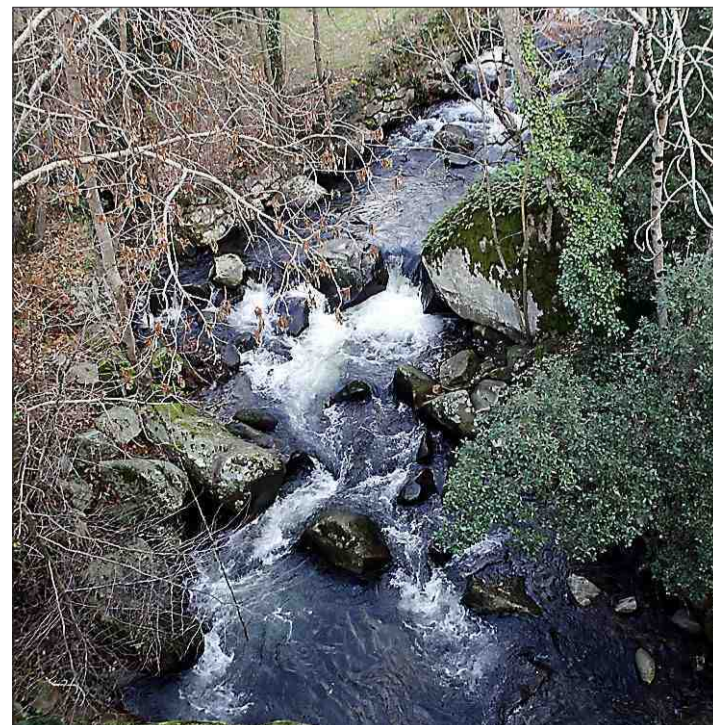
D'où une action commune des deux institutions, dans des domaines déjà très avancés dans l'Aude - comme la lutte contre les inondations, la restauration des lits des rivières et donc leur bonne santé - et dans d'autres où des progrès restent à faire. C'est le cas notamment pour ce qui concerne la qualité des eaux. Neuf captages prioritaires ont été identifiés et seront suivis, avec une attention particulière en Lauragais. « La pollution aux pesticides et aux nitrates y reste préoccupante car elle stagne

ailleurs », souligne M. Guespereau.

Autre chantier - de taille - la réduction des gaspillages : dans certaines communes, les pertes occasionnées par les réseaux (vétustes ou mal entretenus) atteignent les 50 %. Et pour remédier à ce problème, Agence et conseil général envisagent des aides financières, bien sûr, mais également des mesures de rétorsion.

Enfin, pas question d'aller toucher aux réserves naturelles souterraines, comme le fameux karst des Corbières, ces millions de mètres cubes enfouis sous le massif. « Il s'agit de ressources stratégiques que l'on préserve parce qu'il faut prévoir l'avenir », tranche le directeur de l'Agence de l'Eau.

Laurent Rouquette



► Qualité et quantité de l'eau font l'objet d'attention. Photo CB